

intéressante que celle que touchent ceux de Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

J'ai sous la main le rapport de la Commission royale des services techniques et professionnels, publié en 1930 et mieux connu sous le nom de rapport Beatty. La commission se composait de feu sir Edward Beatty, alors président du Pacifique-Canadien, Georges Garneau et Walter C. Murray, de l'université de la Saskatchewan. Voici ce qu'elle signalait dans son rapport:

Ce n'est que depuis trois générations que les démocraties actuelles, même les plus avancées, se sentent assez sûres de leurs rouages administratifs pour se mettre résolument à leurs nouvelles tâches. Le changement dans l'attitude du Gouvernement en face des problèmes nationaux et son désir de se rendre aux demandes d'intervention législative, afin de faire face à la complexité des nouvelles conditions sociales et économiques, ont été précédés de la création d'un groupe de spécialistes et d'administrateurs avertis, au service de l'Etat, à qui l'on pouvait confier la responsabilité, toute importante, d'assurer l'efficacité de l'administration de l'Etat...

Les problèmes de l'administration de l'Etat deviennent de plus en plus complexes; l'efficacité de son action dépend, dans une large mesure, de la compétence du personnel des services administratifs, qui est appelé à étudier plusieurs questions d'importance nationale sur lesquelles le Gouvernement doit se prononcer, ainsi qu'à appliquer les politiques et les décisions arrêtées par le Gouvernement; il n'est pas de tâche plus importante, pour ceux qui sont à la tête du pays, que d'améliorer constamment, par tous les moyens à leur disposition, la compétence du personnel de l'Etat.

La commission exprime ensuite l'inquiétude que lui inspire la tendance qu'avaient (en 1930) les fonctionnaires, surtout les techniciens, à laisser le service de l'Etat pour passer à celui de l'entreprise privée. Je cite le rapport:

A certains égards, il est vrai, le fonctionnaire n'a rien à envier, au contraire, à ceux qui exercent des fonctions semblables dans l'industrie privée.

La commission ajoute que ceux qui demeurent au service de l'Etat constatent, après quelques années, que les fonctionnaires passés à l'industrie privée occupent des emplois bien mieux rémunérés. L'appendice C présente un tableau indiquant la moyenne des traitements des diplômés en génie de l'Université McGill à certains intervalles de l'exercice de leur profession. Je constate que ceux qui sont au service de l'Etat depuis vingt ans reçoivent un traitement moyen de \$3,560 que les professeurs touchent \$4,250 et toutes les catégories \$9,300. Ainsi, les diplômés en génie qui optent pour le service de l'Etat doivent regretter leur choix au bout d'un ou deux ans, car après vingt ans de service ils ne reçoivent, en moyenne qu'environ le tiers de la rémunération moyenne de toutes les autres catégories.

[M. Nicholson.]

Le rapport contient une section spéciale sur le Conseil national de recherches. J'y lis ce qui suit:

Aux Canada, l'échelle des traitements des classes inférieures (classe 6) est à peine plus élevée qu'aux Etats-Unis (classe 9), mais dans les classes supérieures, les traitements qu'offre le Canada sont sensiblement moindres que ceux qu'on verse aux Etats-Unis. Exemple: les traitements, établis sur l'échelle proposée pour le Canada, varient de \$2,100, minimum de la classe la plus basse, jusqu'à \$8,000.

Par contre, aux Etats-Unis, les traitements maximums sont beaucoup plus élevés. Dès 1930, la commission a formulé certaines recommandations au sujet des traitements que devraient recevoir les employés du Conseil national de recherches, si nous voulons garder au Canada les hommes et les femmes que nous jugeons indispensables au travail très important qu'exécute constamment notre Conseil national de recherches. Je m'intéresse aux vues exprimées par l'Association canadienne des travailleurs scientifiques, division d'Ottawa, dans l'exposé présenté dernièrement à la Commission Gordon, en rapport avec la situation de nos hommes de science. Voici ce qu'elle dit:

La coutume existe depuis plusieurs années avant la guerre que nos meilleurs hommes de science s'en aillent poursuivre leur carrière aux Etats-Unis. Ce n'était pas là un sujet de graves inquiétudes parce que le Canada n'avait alors aucun vaste programme d'ordre scientifique. La guerre a changé cet état de choses du tout au tout. La sécurité nationale et le bien-être général ont exigé l'adoption d'un vaste programme de recherches scientifiques en plusieurs domaines. Il est presque universellement reconnu aujourd'hui que le Canada doit continuer ses recherches scientifiques au même rythme qu'en temps de guerre et même qu'il doit en étendre la portée, s'il veut prendre la place qui lui revient dans le monde d'après-guerre. Aujourd'hui, nos hommes de science expérimentés et ceux qui viennent de recevoir leurs diplômes sont parfaitement au courant des avantages plus considérables que leur offrent les Etats-Unis, où, dans certains cas, les salaires sont de deux ou trois fois supérieurs à ceux qu'ils touchent au Canada pour un travail analogue.

En janvier et février derniers, j'ai visité l'université de Californie, à Los Angeles et Berkeley, où je me suis étonné de trouver un si grand nombre de Canadiens. Ils aiment le climat ensoleillé de la Californie, mais ils restent fidèles au Canada et ils reviendraient volontiers au pays s'ils pouvaient toucher ici la moitié des salaires qu'ils reçoivent aux Etats-Unis. Le coût de la vie, il est vrai, est un peu plus élevé là-bas, mais ils n'en estiment pas moins que le niveau d'existence des hommes adonnés au travail scientifique est beaucoup plus élevé aux Etats-Unis que dans toute région du Canada.